

Demande de choix d'école – Maternelle 4 ans

Année scolaire 2023-2024

**La demande doit être remise à l'école du bassin avant le 1^{er} mai 2023
pour la priorité de traitement**

Numéro de la fiche

Section 1 – Identification de l'élève et du choix de l'école

Nom :	Prénom :	Date de naissance (AAAA-MM-JJ)
Nom de l'école demandée :		Nom de l'école du bassin :

Section 2 – Adresse principale actuelle de l'élève

Nom et prénom du parent :	Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Parent <input type="checkbox"/> Tuteur
Nom et prénom de l'autre parent à cette adresse (s'il y a lieu) :	Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Parent <input type="checkbox"/> Tuteur
Numéro civique et rue :	App. :
Ville :	Code postal :
Téléphone :	<input type="checkbox"/> Cellulaire <input type="checkbox"/> Résidence <input type="checkbox"/> Travail <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Parent <input type="checkbox"/> Tuteur
Courriel :	

Section 3 – Informations complémentaires

Votre enfant a-t-il une référence d'un partenaire du réseau de la santé ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Si oui, lequel
Votre enfant a-t-il fréquenté un CPE dans les 24 mois précédent sa rentrée à l'école ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Date de fin de fréquentation, s'il y a lieu
Votre enfant fréquente quel type de service de garde présentement ?	<input type="checkbox"/> CPE, lequel ? <input type="checkbox"/> Garderie privée <input type="checkbox"/> Garderie familiale <input type="checkbox"/> Maison <input type="checkbox"/> Autre	

Section 4 – Signature du parent

J'atteste que les renseignements fournis sur cette demande sont exacts.

Je confirme avoir pris connaissance des directives jointes au présent formulaire et comprend que l'exercice de ce droit ne garantit pas une place à mon enfant et ne me permet pas d'exiger le transport.

Signature du parent Père Mère Parent Tuteur **Date de remise de la demande**

Réservé à l'école

École du bassin	École demandée
Date de réception et initiales : <input type="checkbox"/> Copie remise à l'école demandée	Décision : <input type="checkbox"/> ACCEPTÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ <input type="checkbox"/> Copie remise à l'organisation scolaire (si accepté) <input type="checkbox"/> Copie remise à l'école du bassin
Si le choix d'école est refusé, validation auprès des parents : <input type="checkbox"/> Inscription au programme Passe-Partout à l'école du bassin <input type="checkbox"/> Annulation de l'inscription au CSSDHR	Signature de la direction d'école Date

Directives importantes¹

S'adresse à qui ?	Aux parents qui souhaitent inscrire leur enfant à une école autre que celle de leur bassin géographique.
Âge requis	L'enfant doit avoir 4 ans avant le 1 ^{er} octobre 2023.
Inscription à l'école	Les parents doivent au préalable procéder à l'inscription de leur enfant directement à l'école du bassin géographique. La demande de choix d'école doit être déposée au secrétariat de l'école du bassin géographique.
Date de dépôt de la demande	La demande peut être déposée dès la première journée de la période officielle d'inscription, c'est-à-dire, à compter du 13 février 2023. Les demandes déposées avant le 1^{er} mai 2023 seront traitées prioritairement.
Réponse	La confirmation aux parents de l'acceptation ou du refus de la demande se fera dans la première semaine de juin (pour les demandes reçues avant cette date).
Transport	L'exercice de ce droit ne permet pas d'exiger le transport, même s'il peut être assuré. L'attribution des places disponibles se fait graduellement jusqu'au 30 octobre de chaque année. Pour déposer une demande, veuillez compléter le formulaire disponible sur notre site Internet : www.cssdhr.gouv.qc.ca / Parents / Transport scolaire / Demande de transport scolaire .
Organisation scolaire	Dans le cas où les demandes d'admission seraient plus nombreuses que le nombre de places disponibles, l'école ayant une classe de maternelle 4 ans doit établir l'ordre de priorité des demandes en fonction des différents critères dans la <i>Politique d'admission et d'inscription des élèves</i> : <ol style="list-style-type: none"> 1. Élève en provenance du bassin géographique de l'école, inscription reçue avant le 1^{er} mai, recommandé par un partenaire du réseau de la santé; 2. Élève en provenance du bassin géographique de l'école, inscription reçue avant le 1^{er} mai, n'a pas fréquenté un service de garde à la petite enfance 24 mois avant la date d'entrée à l'école; 3. Élève en provenance du bassin géographique de votre école, inscription reçue avant le 1^{er} mai, tirage au sort parmi les demandes; 4. Élève en choix d'école, demande déposée avant le 1^{er} mai, recommandé par un partenaire du réseau de la santé; 5. Élève en choix d'école, demande déposée avant le 1^{er} mai, n'a pas fréquenté un service de garde à la petite enfance 24 mois avant la date d'entrée à l'école; 6. Élève en choix d'école, demande déposée avant le 1^{er} mai, qui provient du bassin géographique d'une école avec un indice de défavorisation 6,7,8, 9 ou 10; 7. Élève en choix d'école, demande déposée avant le 1^{er} mai, tirage au sort parmi les demandes; 8. Élève en provenance du bassin géographique de votre école, inscription reçue après le 1^{er} mai, selon la date d'inscription; 9. Élève en choix d'école, demande déposée après le 1^{er} mai, selon la date de dépôt de la demande.
Informations supplémentaires	Une seule demande de choix d'école par enfant peut être formulée. Aucune demande ne peut être déposée en cours d'année scolaire, à l'exception d'une nouvelle inscription. Lors d'un déménagement en cours d'année scolaire à l'intérieur du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, le choix d'école se limite à l'école de fréquentation avant le déménagement. L'année scolaire suivante, l'enfant sera automatiquement inscrit à l'école du bassin géographique associée à son adresse principale.

¹ En référence à la *Politique d'admission et d'inscription des élèves* et la *Politique relative au transport scolaire* disponibles sur le site Internet du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières.